

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION VENDREDI 22 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux mars, à dix-neuf heures,
Le Conseil d'administration de l'association COMITE DE SEINE MARTIME DE HANDBALL s'est réuni au siège de l'association, sur convocation de son Président.

Présent(s) : BARBATI Clémendina, CAILLAUD Dominique, GOBOURG Mélanie, NOURTIER Jocelyne, TERNOIS Françoise, ELIE Cathy, CAILLAUD Bernard, CARDON Gérard, LIGUORI Jean-Luc, METAYER Patrick, MEZARA Patrick, PERRU Mathieu, THOMAS Thierry

Excusés : KOUZIAEFF Katia, BOURGAULT Hugues, LEBIGOT Alexandre, MARAIS Nicolas

Invités et présents : ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction), CLERMONT Olivier (CTF Comité 76)

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 07 décembre 2018
2. Point sur la Trésorerie au 31/12/2018
3. Finales 76 – Participation des administrateurs
4. Récompenses Comité / Ligue
5. Présentation de la nouvelle architecture des formations (Ligue)
6. Projet CMCD territoriale
7. Questions diverses

Il est 19h et le Président ouvre la séance et remercie les administrateurs présents pour leur participation à ce conseil d'administration qui se déroule à BLANGY/BRESLE.

Il rappelle qu'il a le souhait de délocaliser les conseils d'administration afin d'aller à la rencontre des clubs, ce qui sera le cas après les travaux puisqu'une rencontre est organisée avec le club local.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU C.A. DU 07 DECEMBRE 2018

Le compte-rendu du 7 décembre 2018, mis aux voix, est adopté à l'unanimité et sans réserve.

2. POINT SUR LA TRESORERIE AU 31/12/2018

Françoise TERNOIS, trésorière, fait un point sur la trésorerie, préalablement à la validation des comptes de l'exercice 2018 par la SECNO.

Le compte de résultat :

- pour un total de charges de 249 745,85 euros + 594,17 euros de charges financières et 85.00 euros de charges exceptionnelles soit 25 0425,02 euros.
- pour un total de produits de 307 766,16 euros + 667,57 euros de produits financiers + 1 362,94 euros de produits exceptionnels soit 309 796,67 euros ce qui fait ressortir un bénéfice de **59 371,65 €**.

Le total de bilan est en progression, à 231 842,39 euros contre 183 299,94 euros pour l'exercice précédent, en raison notamment de la progression de la trésorerie à l'actif (185 483,51 euros contre 144 467,00 euros en 2017).

Des provisions ont été établies pour la prime « pouvoir d'achat » défiscalisée et désocialisée, à hauteur de 2 000,00 euros.

A ce jour, les disponibilités financières sont de 219 000 euros environ, ce qui dénote une bonne gestion des clubs 28 578.42 contre 29 638.53 en 2017.

Mme TERNOIS SOULIGNE que :

- les dotations pour les finalités 2019 ont été passées dans les écritures au 28 février 2019,
- le Comité a financé l'achat de 2 fauteuils pour la pratique du Hand Fauteuil et offert au HBC Canteleu,
- le Comité a doté le club de l'US Fécamp de ballons pour la pratique du Hand Adapté.

Cette situation assainie va permettre de réaliser des projets en soutien aux clubs, dans le cadre d'une politique pérennisée.

Enfin elle informe que tous les dossiers de demande de subventions, tremplins, conventionnement, finalités ont été adressés au Département et note le partenariat efficace avec la société HB Sports et son directeur M. Romain FERRET qui a offert 4 jeux de maillots pour les équipes masculines et féminines du Comité.

Le Président rappelle que le Comité travaille aux côtés de la Ligue normande pour les actions entrant dans le Pacte de développement, et que la dotation perçue à ce titre pourrait être renforcée à l'avenir.

Sur les subventions toujours, le Président rappelle que les demandes des pouvoirs publics portent davantage sur la cohésion sociale que sur le sport, et que les actions à développer relèvent de l'action sociale et de l'éducation spécialisée.

En conséquence, il faut s'attendre à voir diminuer encore les subventions publiques perçues par le Comité. Patrick MEZARA intervient et propose une co-organisation des actions avec des clubs qui eux pourraient bénéficier de subventions complémentaires.

3. FINALES 76 - PARTICIPATION DES ADMINISTRATEURS

Concernant les Finales, les administrateurs sont sollicités pour participer à l'organisation et représenter le Comité.

Les partenaires extérieurs des clubs et du Comité seront relancés.

Un photographe, un pilote de drone et un traiteur ont déjà répondu favorablement.

Lidl étant trop sollicité n'interviendra qu'à l'occasion de la méga-fête du handball.

Le Département n'a fourni que peu de goodies car il soutient l'organisation de l'Armada à Rouen en 2019.

Le vice-président de la Fédération, Jean-Pierre Feuillant, a indiqué au Président que les Caisses d'Épargne locales sont autonomes et choisissent de participer ou non à chaque événement qui leur est proposé. Le directeur régional de la Caisse d'Épargne Normandie sera sollicité personnellement.

Les goûters seront fournis par le Club de Gravenchon-Lillebonne.

Concernant les finales qui se dérouleront les 25 et 26 mai prochain à Octeville une dernière réunion de calage avec le HB Octeville sur Mer sera organisée prochainement.

De même, Patrick METAYER sollicite les administrateurs pour la préparation des coupes et récompenses. Les lots représentent un volume important (192 ballons, près de 400 t-shirts, une coupe par équipe, etc.).

4. RECOMPENSES COMITE / LIGUE

Le Président distribue aux administrateurs les propositions de récompenses de médailles de bronze, argent et or proposées par les clubs et le Comité.

Après en avoir délibéré, les administrateurs choisissent les lauréats de l'année, dont les noms seront dévoilés lors de l'AG. Les administrateurs se sont efforcés de favoriser la parité femmes/hommes, ainsi que l'ancienneté et l'implication dans la durée des uns et des autres.

5. PRESENTATION DE LA NOUVELLE ARCHITECTURE DES FORMATIONS (LIGUE)

La Ligue avait été sollicitée afin de présenter en amont de l'assemblée générale la nouvelle architecture des formations.

A ce jour, les responsables de la formation LNHB ayant fait savoir que ce dossier n'était pas finalisé ce point est reporté au plus prochain Conseil d'administration.

6. PROJET CMCD TERRITORIALE

Le Président indique que le projet est quelque chose de nouveau, et permettra une harmonisation des CMCD. Ce souhait est porté par la Ligue de Normandie.

Thierry THOMAS explicite la philosophie générale du projet, à savoir une harmonisation des pratiques, notamment en matière d'arbitrage (nombre d'arbitrage, etc.), de technique, etc.

Néanmoins, aucune décision n'est encore prise en cette matière, la Ligue devant adresser aux clubs prochainement un projet pour de CMCD pour la saison 2019-2020.

7. QUESTIONS DIVERSES

Le Président rapporte les remerciements de la famille de Corentin GROGNET, décédé brutalement au mois de décembre 2018, et indique que le Comité lui rendra hommage lors des finales du mois de juin.

La Ligue a perçu, au titre de la formation professionnelle et grâce à l'intervention de Françoise TERNOIS, une somme de près de 10 000 euros, qui pourra servir à de futurs candidats (par exemple à un BPJEPS). Le Président indique qu'il demandera (sans certitude quant au résultat), la restitution d'une partie de ces sommes au titre des actions de formation menées par le Comité.

La Commission des finances s'est récemment tenue afin d'établir des projections financières sur les quatre prochaines années, afin de tenir compte de la baisse des subventions publiques, mais aussi afin de déterminer un périmètre d'action en faveur des clubs.

La Fédération s'interroge sur l'existence de trois associations (le COF Handball, le Handball Caux Estuaire et la Handball Académie) parce qu'elles ne comprennent pas de pratiquants réguliers. Le Président interviendra auprès de la Fédération afin d'explicitier leur action, et notamment celle de Handball Académie.

ETD

Concernant l'ETD le Président informe que la sa gestion a été confiée à Patrick METAYER, secrétaire général. Ce dernier salue le travail de Reza AÏT-OUARAB et d'Olivier CLERMONT. Une réunion d'étape, en présence de Marc FERON (CTS) et regroupant tous les intervenants de cette commission, s'est tenue le 25/03/2019 au siège du Comité.

Le 31 mars auront lieu le 1^{er} tour national du Championnat de France pour les inter-comités, à MAROMME pour les masculins et à HAZEBROUCK pour les féminines.

Mélanie GOBOURG prend la parole, et annonce qu'elle sera absente lors de la prochaine assemblée générale. Elle regrette la rétrogradation de certains clubs par la Ligue de Normandie en matière de labellisation des écoles de handball. Le Président prendra contact avec la Ligue à ce sujet, afin d'obtenir les informations sur le traitement réservé à ces dossiers.

Informations du Président

Le Président et Patrick MEZARA ont participé à une réunion en prévision de l'Armada à Rouen (tournoi des marins). Cette action n'est pas encore définitive car en attente de l'inscription d'un nombre suffisant de marins. Le club support sera le club d'OISSEL, et le tournoi aura lieu au Kindarena, le jeudi 13 juin à partir de 14 heures.

Patrick METAYER a en charge l'organisation de la prochaine Assemblée Générale qui se déroulera à DIEPPE. Les responsables de commission devront établir leur bilan avant le 20 mai, en vue d'en préparer les supports.

Le Président informe qu'à l'occasion de l'assemblée générale, il sera fait un focus sur le handball adapté et les pratiques alternatives du handball et le hand fauteuil et a adressé un courrier en ce sens à Mme CHEDRU de l'US Fécamp et M. STURM du HBC Canteleu.

Le Président rappelle, en tant que de besoin, la démission de Reza AÏT-OUARAB de ses fonctions d'administrateurs, pour des raisons personnelles et professionnelles.

Le Président a été informé qu'un licencié du Comité 76 passera en commission de discipline fédérale pour injure envers le Président de la Ligue de Normandie.

Le Président, accompagné de Mme KOUZIAEFF, administratrice du Comité, s'est rendu à l'assemblée générale du CDOS76, où il a été évoqué la création de l'Agence nationale du sport, qui viendra à remplacer le CNDS. Des informations complémentaires seront apportées lors des prochains Conseils d'administration.

Le Président a rencontré le Président de la Ligue afin d'évoquer la situation du handball dans l'agglomération rouennaise. Il a été convenu que le Comité 76, sous couvert de la Ligue, organiserait une concertation de tous les clubs. Ceux-ci seront invités, le 1^{er} avril, en présence de M. VIGOR, responsable de l'E.T.R., afin d'effectuer un constat de la situation et réfléchir au développement du haut niveau dans toutes les catégories de jeu (national, régional ou départemental).

Le Président informe que le prochain conseil d'administration se tiendra à Notre Dame de Gravenchon. Cela permettra de rencontrer les dirigeants des clubs locaux (CS Gravenchon et US Lillebonne).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée à vingt et une heures et trente minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Secrétaire.

Secrétaire de séance
Mathieu PERRU



Le Président
Jean-Luc LIGUORI

